

# Morning News

mercredi 27 décembre 2023



## INTERNATIONAL NEWS

**JAPON** : Stabilisation du taux de chômage à 2,5% en novembre ...

...Et, décélération du rythme de hausse de l'IPC core BoJ à +2,7% en décembre en y-o-y (vs. +3,0% un mois auparavant), selon la presse internationale



## ECO NEWS

**LF 24** : Publication de la Loi de Finances pour l'année budgétaire 2024 telle qu'adoptée par la Chambre des conseillers dans le Bulletin Officiel daté du 25 décembre 2023, selon la presse économique

**FITCH SOLUTIONS** : Maintien par BANK AL-MAGHRIB du taux directeur à 3,0% en 2024, selon une nouvelle étude post-Conseil reprise par la presse économique



## NOUVELLES SECTORIELLES

**ENERGIE SOLAIRE** : Octroi de licences à plus de 30 projets de production totalisant 350 Mégawatts pour des entreprises nationales, selon la presse économique

**BANQUES / ASSURANCES** : Une solidité et résilience du secteur financier marocain, selon la dernière réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques



## NOUVELLES DE SOCIETES

**BANK OF AFRICA** : Obtention d'un financement de M USD 171,2 de la part de la Société Financière Internationale IFC pour le soutien des TPME dans neuf marchés d'Afrique subsaharienne : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et l'Ouganda

**CMT** : Démission du Directeur Général Délégué et conflit social en cours de résolution entre les salariés et le Management, selon la presse économique

**ANP** : Un investissement de MAD 2,66 Md prévu pour la période 2024-2026 portant principalement sur l'extension du Port de pêche à Laâyoune, les travaux d'aménagement du troisième accès au Port d'Agadir et le confortement de la digue du Port de Casablanca, selon la presse économique

**CEGELEC MAROC-VINCI ENERGIES** : Sélection de la société marocaine par la SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU SENEGAL (SENELEC) pour la réalisation d'un important projet de transport et de distribution d'énergie pour un montant de MAD 2,2 Md, selon la presse économique



Adresse : Tour BMCE, Rond-Point Hassan II, Casablanca - Maroc

Tél: 00 212 5 22 43 01 31 / 00 212 5 22 43 01 23 / 00 212 5 22 43 01 45



Siège : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc  
Tél: 00 212 5 22 64 23 00 – Fax: 00 212 522 48 10 07 / 00 212 5 22 48 09 52  
RC Casablanca n° 77 971  
Autorisation n° 3/26 par l'agrément du Ministère des Finances  
[www.bmcecapitalbourse.com](http://www.bmcecapitalbourse.com)



Siège : Tour BMCE, Rondpoint Hassan II, Casablanca - Maroc  
Bureaux : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc  
Tél : 00 212 522 42 78 20 - Fax : 00 212 522 27 38 26  
RC Casablanca n° 128905  
[www.bmcecapitalglobalresearch.com](http://www.bmcecapitalglobalresearch.com)

## Disclaimer

En recevant le présent document, le destinataire accepte de manière ferme et irréfugable d'être lié par les termes et limitations ci-après.

Le présent document a été préparé et diffusé par les entités et affiliées du Bank Of Africa- BMCE Group parmi lesquelles, l'ensemble des entités du Groupe BMCE Capital S.A., (ci-après désignées conjointement, « **Bank Of Africa- BMCE Group** »).

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part de Bank Of Africa- BMCE Group, en vue de l'achat ou de la vente du ou des produits qui y sont décrits. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des fluctuations de marché.

Avant tout investissement dans le produit objet des présentes, le destinataire doit procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant s'il le juge nécessaire, ses propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sous réserve du respect des obligations que la loi met à la charge des entités de Bank Of Africa- BMCE Group, le destinataire et / ou les destinataires du présent document, déclarent expressément et irrévocablement que les entités de Bank Of Africa- BMCE Group, ne pourront nullement être tenues responsables des conséquences financières ou de tous autres préjudices directs ou indirects de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ledit produit ou de l'utilisation quelconque qui sera faite du document. Les entités de Bank Of Africa- BMCE Group attirent l'attention du destinataire sur le fait que la valeur de marché des produits peut fluctuer significativement en raison de la volatilité des paramètres de marché et de la valeur des références sous-jacentes. Elle peut, le cas échéant, (i) être nulle et conduire dans cette situation à la perte totale du montant initialement investi, (ii) voire négative (ce qui signifie qu'elle consiste en un montant dû par vous) et conduire à un risque de perte illimitée. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans certaines situations, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, Bank Of Africa- BMCE Group n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission, y compris en cas de négligence ou d'imprudence. Les éléments des présents documents relatifs aux données de marché sont fournis sur les bases de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les chiffres relatifs aux performances et simulations de performances passées ont trait à des périodes antérieures et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le présent document a été préparé à l'intention de son ou de ses destinataires. Il est destiné à leur seul usage interne. Ce document s'adresse à des investisseurs avertis aux risques liés aux marchés financiers. Si un particulier venait à être en possession du présent document, il ne devra pas fonder son éventuelle décision d'investissement uniquement sur la base dudit document et devra consulter ses propres conseillers.

Le produit objet des présentes, peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations spécifiques et / ou nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce produit. En investissant dans ce produit, vous déclarez à Bank Of Africa- BMCE Group, que vous êtes dûment autorisé, par votre statut juridique et / ou vos règlements internes, à cette fin et ce, tout au long de la subsistance de votre relation avec l'une quelconque des entités de Bank Of Africa- BMCE Group.

Le présent document en ce compris l'ensemble des informations, explications, données, marques, logos, raisons sociales et noms de domaine, etc. sont la propriété exclusive de, ou ont été valablement acquis par, Bank Of Africa- BMCE Group. Il est totalement interdit de copier, modifier, reproduire, republier, distribuer, afficher ou transmettre ce contenu au profit d'une personne de droit privé et/ou de droit public, pour des objectifs lucratifs ou non-lucratifs; et ce indépendamment du support ou du moyen de communication et sans prendre en compte la bonne ou mauvaise foi de la personne réalisant l'une des actions susmentionnées. Ce contenu est pour usage individuel et strictement personnel. Il ne peut servir à une exploitation à objet ou à fin commerciale. Ces interdictions ne peuvent connaître aucune exception, sauf quand les personnes dûment considérées propriétaires des droits de propriété intellectuelle de ce contenu y conviennent.

Toute violation de ces règles fait encourir à la personne qui l'a réalisée les sanctions pénales prévues à ce sujet et les poursuites judiciaires nécessaires au rétablissement des droits des auteurs et au dédommagement de ceux-ci. Tout litige concernant les présentes règles relèvera de la compétence des Tribunaux de Casablanca. »